

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 9 mars 2012

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.)
H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3693-2009.
Mécanisme incitatif 2011 de Gaz Métro – Phase 2 (partie Audience).
Demande de frais en phase 2 (partie Audience) de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.).

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de déposer sous pli la demande de frais de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et de *l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* en phase 2 du présent dossier (partie Audience).

Nous prions le Tribunal de noter que les trois séances de travail supplémentaires d'octobre et novembre 2011 ont été traitées comme du temps de préparation à l'audience. Nous serions gré au Tribunal de nous indiquer si ces trois séances auraient dû être catégorisées autrement, auquel cas il nous fera plaisir d'amender notre demande de frais en conséquence.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de *l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et de *Stratégies Énergétiques (S.É.)*

p.j.

c.c. La demanderesse.